

LE PROJET DE TERRITOIRE "CAP EXCELLENCE 2030" & LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

BIENVENUE À

LA RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

DU MERCREDI 20 FÉVRIER 2019 À CONVENANCE GROUPE SCOLAIRE PIERRE MATHIEU BAIE-MAHAULT



Déroulé de la Réunion de concertation

Le projet de Territoire :

Pourquoi, Comment et Quand?

Le Schéma de Cohérence territoriale :

Ses objectifs, son contenu et son calendrier

- La parole est à vous :
 - ✓ Le quartier aujourd'hui et demain?
 - Quelle agglomération pour demain?
 - A vous de jouer:

Quizz: connaissez-vous le territoire de Cap Excellence (diagnostic) ?

- Conversations thématiques
- ✓ Adapter durablement l'agglomération
- ✓ Développer le tissu économique de l'agglomération
- ✓ Habiter ensemble l'agglomération
- ✓ **Equilibrer l'aménagement** de l'agglomération
- ✓ **Se cultiver** et **s'identifier** à l'agglomération





Le Projet de Territoire : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

DGD Cap Excellence



Qu'est-ce qu'un Projet de Territoire ?

Prévu par la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de 1999 dite « loi VOYNET », le **Projet de Territoire** est aussi nommé projet communautaire ou projet d'agglomération.

Il s'agit de définir une vision politique stratégique du développement du territoire communautaire sur les dix prochaines années, s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire.



Quelle utilité pour Cap Excellence ?

Cap Excellence souhaite se doter de ce document fondateur pour :

- accompagner la construction de son identité communautaire,
- adapter son action aux changements de modes de vie,
- relever les nouveaux défis sociétaux, notamment l'adaptation au changement climatique et les objectifs du développement durable,
- repenser son action dans un contexte de restrictions budgétaires.
- Envisager l'impact de ses politiques à l'échelle de la Guadeloupe et de la Caraïbe
- Activer des mécanismes de solidarité territoriale au sein du bloc communal





PROJET DE TERRITOIRE

Projet de développement de l'agglomération



Schéma de cohérence territoriale (SCOT)



Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Pacte financier et fiscal (PFF)



Schéma de mutualisation

Projet
d'administration

Schéma directeur de développement économique (SDDE)

Plan local de l'habitat (PLH)

Schéma directeur des équipements culturels

Autres schémas sectoriels



Méthodologie du Projet de Territoire

Afin de construire ce document stratégique qui ancre la réflexion prospective dans une réalisation concrète, la démarche suivante est proposée :

- état des lieux du territoire communautaire
- concertation avec les acteurs du territoire
- priorisation des axes principaux du projet de territoire
- adoption du projet de territoire

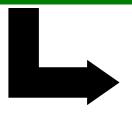


Calendrier de réalisation

Etat des lieux du territoire

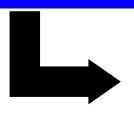
2 mois

- 15 octobre 2018
- 15 Décembre 2018



Concertation avec les acteurs

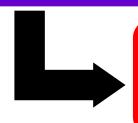
- 15 décembre 2018
- 15 mars 2019



Priorisation des axes majeurs

4 mois

- 15 mars 2019
- 15 juillet 2019

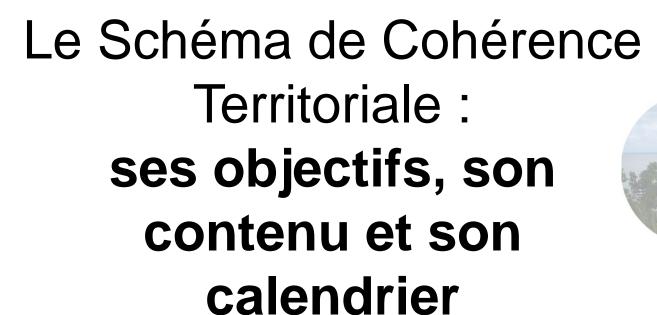


Adoption du projet de territoire

2 mois

- 15 juillet 2019
- 15 septembre 2019





DGADD Cap Excellence







Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné, et pour le long terme (échéance 10 – 15 ans).

Le SCoT de Cap Excellence concerne les trois villes membres :



Les Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre



Quels sont les objectifs et le contenu d'un SCoT?

Il se doit d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques publiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, et de tourisme, dans un environnement préservé et valorisé.

C'est un document qui définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.

Il est composé de 3 documents :

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Document d'Orientation et d'Objectifs

Concrètement, comment le SCoT peutil vous servir?

Quelques exemples :

- Demander un permis de construire :
 Le PLU communal, qui définit les possibilités de construction, doit être compatible avec le SCoT intercommunal.
- Développer une activité commerciale :
 Avec les projections en termes de besoins économiques, le SCoT présente les zones d'activités et les secteurs de développement.
- Choisir où acheter un bien, où développer une activité :

Le SCoT diagnostique l'occupation de l'espace et définit les secteurs de développement, les secteurs à préserver, les projections d'infrastructures de transports en commun etc.



Les phases de co-construction pour le SCOT:

Calendrier du projet

Rapport de présentation État Initial de l'Environnement

concertation Mars 2019

2 PADD

concertation Mai 2019

3 DOO

CONCERTATION Novembre 2019

FINALISATION DU PROJET : Arrêt du projet – Approbation du projet

SC III T

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Enquête publique



L'AEU du SCoT de Cap Excellence Intérêts et plus-value

Pour garantir la prise en compte des enjeux du développement durable dans son SCoT, Cap Excellence a lancé parallèlement une **Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)**

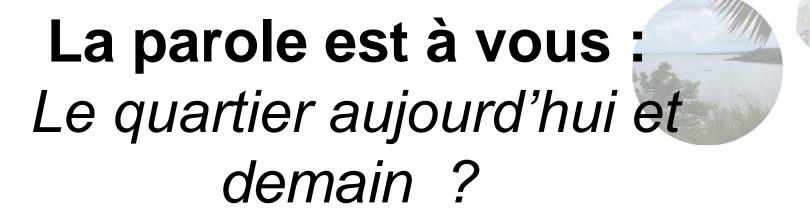
- → Garantir la prise en compte de l'ensemble des enjeux de développement durable dans le SCoT
- → Pousser les acteurs à une réflexion originale, spécifique et innovante sur la réalisation de leur SCoT
- → Assurer de la matière technique à apporter au SCoT
- Inciter à l'intégration d'orientations, d'objectifs et d'indicateurs innovants et légaux

Finalité : Co-construire un SCoT qui assure un développement économique, social et environnemental durable











La parole est à vous! Le quartier d'aujourd'hui et de demain

CAP Excellence souhaite connaître vos idées et valoriser votre quartier et son identité

- Votre quartier aujourd'hui :
 - ✓ Que faut-il conserver?
 - ✓ Que faut-il changer?

- Votre quartier dans le futur
 - ✓ Comment va-t-il évoluer?
 - ✓ Comment vous l'imaginez dans 10 ans?

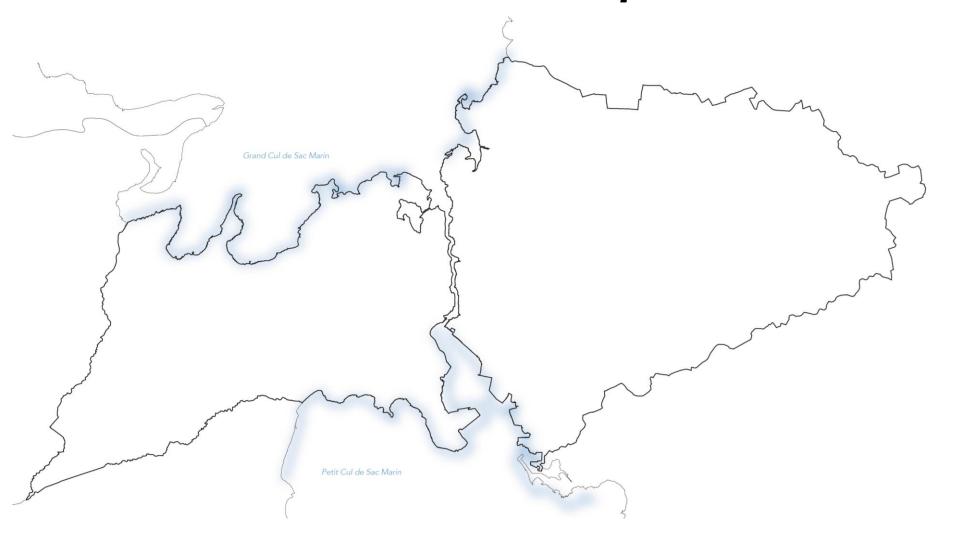




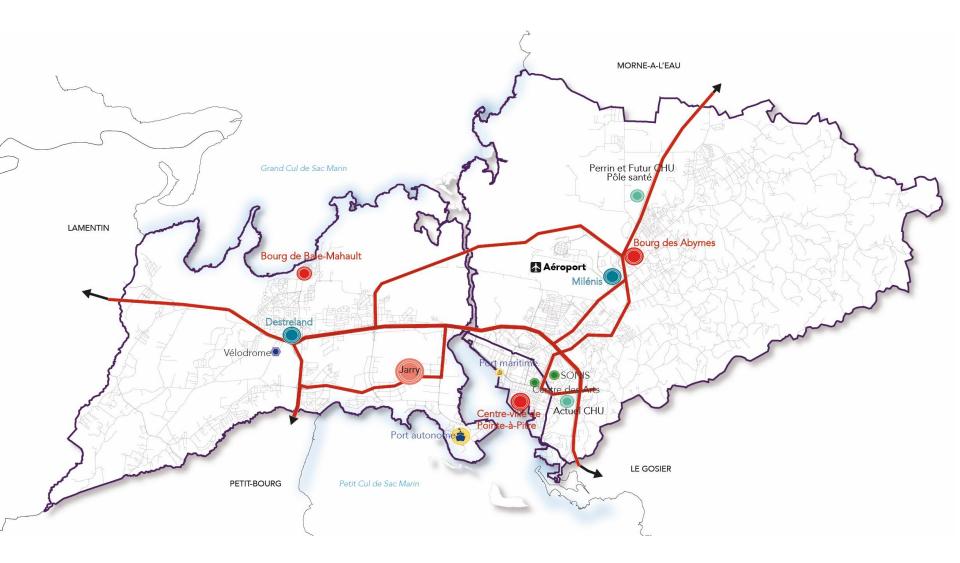
La parole est à vous : Quelle agglomération pour demain ?



Le territoire de Cap Excellence









Le territoire de Cap Excellence

Votre agglomération <u>aujourd'hui</u>:

- Que faut-il conserver?
- Que faut-il changer?

Votre agglomération dans le futur:

- Comment va-t-elle évoluer?
- Comment l'imaginez-vous dans 10 ans?





Petit quizz À vous de jouer!





Quelques éléments de diagnostic



Quel est le pourcentage de surface agricole et naturelle du territoire ?

A – Moins de 30 %

B - Entre 30 et 40 %

C - Entre 40 et 50 %

D - Plus de 60 %



Quel est le pourcentage de surface agricole et naturelle du territoire ?

A – Moins de 30 %

B - Entre 30 et 40 %

C - Entre 40 et 50 %

D – Plus de 60 %



49,6 % du territoire de Cap Excellence est en zone agricole ou naturelle (Zonage PLU).

Consommation de l'espace

Une diminution de l'agriculture

Malgré la présence d'espaces agricoles, le nombre d'agriculteurs et d'exploitations baissent , par exemple :

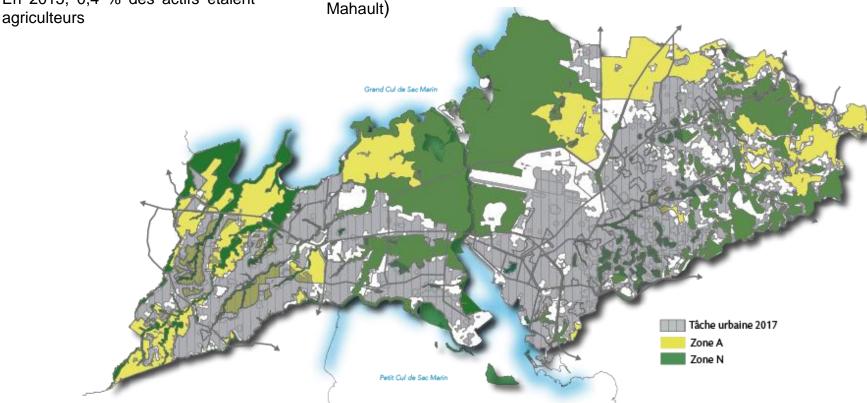
- En 2010, 1 % des actifs étaient agriculteurs

agriculteurs
- En 2015, 0,4 % des actifs étaient

Des espaces agricoles et naturels qui se font grignoter : La tâche urbaine (4000 hectares) a augmenté de 19 % entre 2005 et 2017.

Pression foncière

- → Au profit de l'activité économique : depuis 1969, grignotage de plus de 90 ha sur le littoral pour la construction de la zone de Jarry
- → Au profit de l'habitat : utilisation des terrains agricoles et naturels à la périphérie des villes (Grands Fonds et l'Ouest de Baie-





Adapter durablement l'agglomération

Protection & Valorisation de la Biodiversité et des Espaces Naturels

Transition énergétique

Adaptation au Changement Climatique

Prévention et Gestion des Risques





Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

B – Entre 15 000 et 18 000

C – Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000



Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

B - Entre 15 000 et 18 000

C - Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000



En 2015, Cap Excellence regroupait 17 667 entreprises.

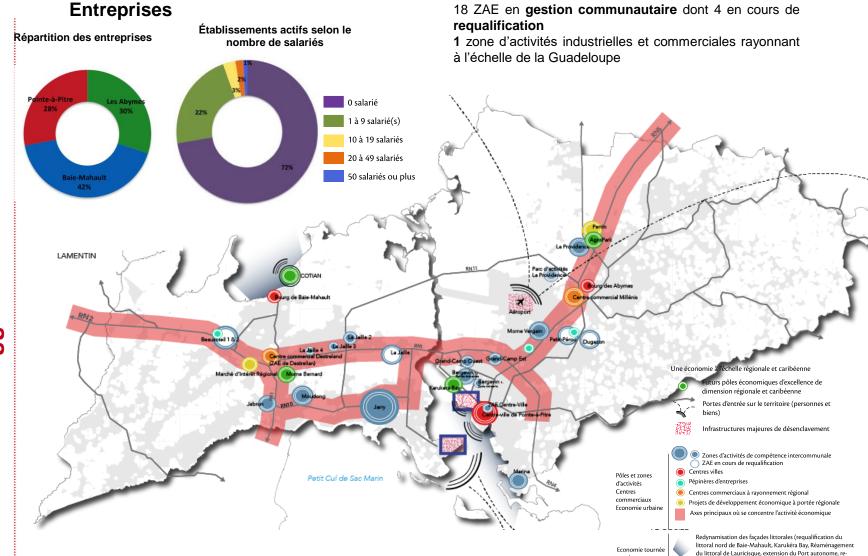
vers la mer

qualification de la capitainerie de Bergevin, Marina)

Port maritime de Guadeloupe (2 infrastructures :

Pointe-à-Pitre et Jarry)

AGGLOMÉRATION Zones d'Activités économiques (ZAE)





Développer le tissu économique dans l'agglomération

<u>Tourisme</u>
Attractivité de l'agglomération
<u>Agriculture</u>
<u>Emploi</u>



Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A – Entre 40 000 et 50 000

B - Entre 50 000 et 60 000

C - Entre 60 000 et 70 000

D - Entre 70 000 et 80 000



Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A – Entre 40 000 et 50 000

B - Entre 50 000 et 60 000

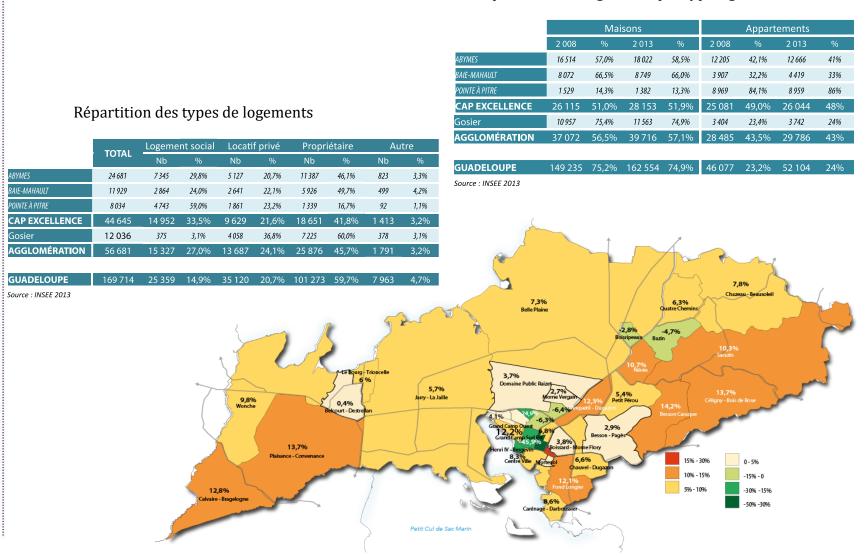
C - Entre 60 000 et 70 000

D - Entre 70 000 et 80 000



En 2015, Cap Excellence regroupe 55 620 logements, représentant 1 logement sur 4 à l'échelle guadeloupéenne.

Répartition des logements par typologie



Évolution du parc de logement entre 2010 - 2015



Habiter ensemble l'agglomération

Rénovation et habitat social
La qualité de vie, les services à la population et les espaces publics
<u>La cohésion sociale</u>



Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A - Entre 20 et 40 000

B - Entre 40 et 60 000

C - Entre 60 et 80 000

D – Entre 80 et 100 000



Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A - Entre 20 et 40 000

B - Entre 40 et 60 000

C - Entre 60 et 80 000

D - Entre 80 et 100 000



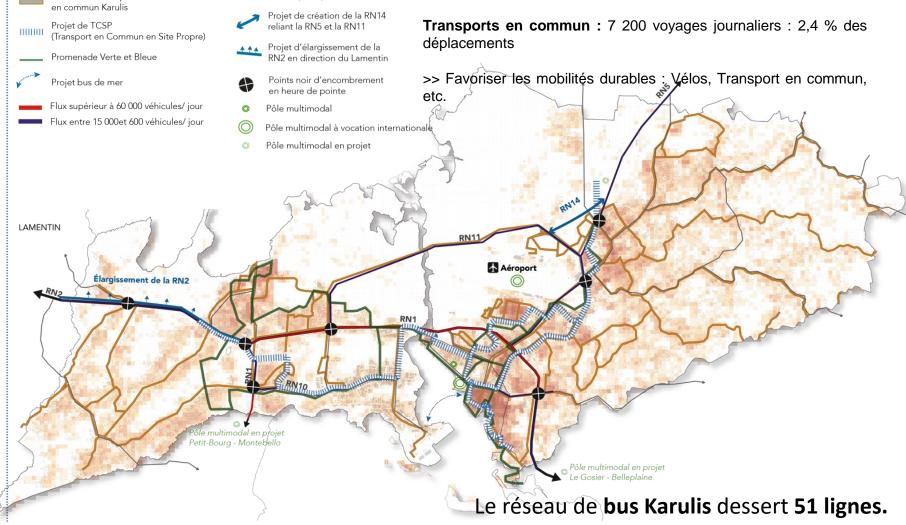


Réseaux de transport

En 2017, 96 840 véhicules traversent le pont de la Gabarre tous les jours.

Mobilité domicile / travail : Plus de 30 000 personnes / jour

Pont de l'Alliance : 33 000 véhicules / jour



Routes principales



Equilibrer l'aménagement de l'agglomération

	Etalement urbain
<u>Le dé</u> v	veloppement des territoires ruraux
Les	centres villes et centres bourgs



En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- 1977



En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- 1977



Se cultiver et s'identifier à l'agglomération

La construction du Centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre a duré 4 ans de 1974 à 1977

Le patrimoine

Identité et appartenance

La diffusion de la culture







Conversations thématiques







Conversations thématiques

Adapter durablement l'agglomération

<u>Développer le tissu économique dans</u> <u>l'agglomération</u>

Habiter ensemble l'agglomération

Equilibrer l'aménagement de l'agglomération

Se cultiver et s'identifier à l'agglomération





Adapter durablement l'agglomération

- Le territoire communautaire abrite 2 000 ha de zones humides et 4 000 ha de zones arborées? Ces espaces vous semblent-ils menacés?
- Environ un tiers des déchets de la Guadeloupe sont traités sur le territoire communautaire. Qu'en pensez-vous?
- Les habitants de l'agglomération consomment plus d'électricité que les autres Guadeloupéens? Qu'en pensez-vous?
- Avez-vous le sentiment d'être régulièrement exposé à différents types de pollution (bruit, air,...)?
- La zone de Jarry abrite 3 sites classés SEVESO. Vous sentez-vous concernés par les risques technologiques?





Développer le tissu économique dans l'agglomération

- En 2015, seuls 0,4% des actifs de l'agglomération travaillaient dans l'agriculture. Qu'en pensez-vous?
- L'agglomération ne compte qu'un seul hôtel. Qu'en pensez-vous?
- Les trois villes de l'agglomération sont-elles concurrentes? Complémentaires?
- Cap Excellence gère 18 zones d'activités économiques.

- Ces dernières années, l'agglomération a perdu des habitants. Cela vous surprendil? Cela vous inquiète-t-il?
- La moitié des logements sociaux de la Guadeloupe sont situés sur le territoire de Cap Excellence. Qu'en pensez-vous?
- On parle souvent de mixité sociale, de mixité inter-générationnelle. Est-ce possible? Est-ce souhaitable?
- 37% des ménages de l'agglomération sont des personnes vivant seules. Qu'en pensez-vous?
- Une famille sur deux de l'agglomération est monoparentale. Qu'en pensez-vous?
- L'offre en activités et en équipements sportifs vous semble-t-elle satisfaisante sur le territoire communautaire ?





Equilibrer l'aménagement de l'agglomération

- Depuis 2010, l'urbanisation consomme 50 ha par an dans l'agglomération. Qu'en pensez-vous?
- Quel sera le visage du centre-ville de PAP dans 10 ans? Celui du bourg des Abymes? Du bourg de Baie-Mahault?
- Environ 100 000 véhicules franchissent le pont de la Gabarre chaque jour. Qu'en pensez-vous?
- Quels espaces publics voulons-nous demain sur notre territoire?

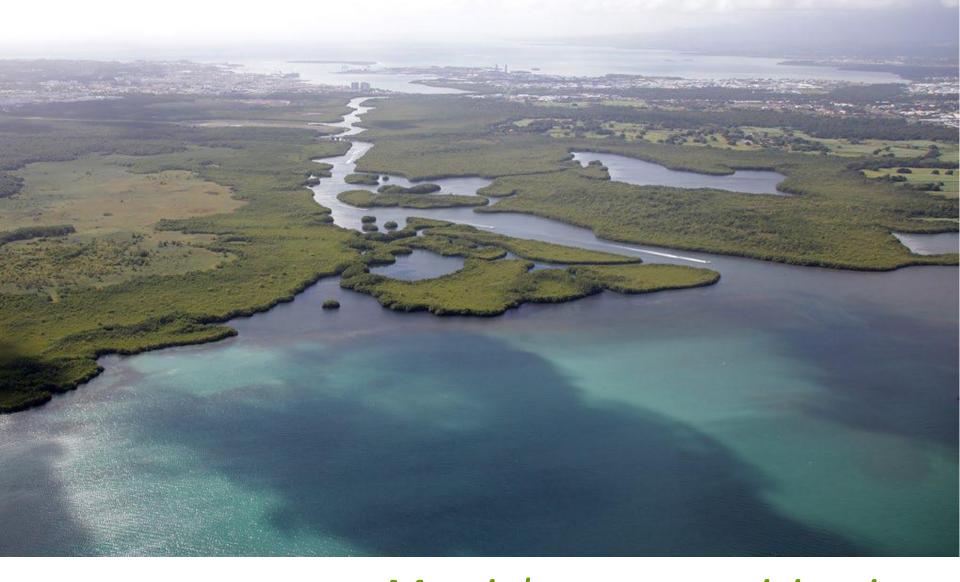






Se cultiver et s'identifier à l'agglomération

- L'accès à la Culture est-il plus difficile en zones rurales?
- Quelles activités culturelles et artistiques (danse, musique, théâtre, cinéma,...)
 développer en priorité sur le territoire de Cap Excellence?
- L'on dénombre 20 monuments historiques sur le territoire communautaire. Comment protéger et valoriser ce patrimoine?
- Quelle place pour le Carnaval dans la politique culturelle de l'agglomération?
- On s'identifie souvent à son quartier, à sa commune. Peut-on s'identifier aussi à son agglomération?





Merci de votre participation RDV en mai 2019